



LES AVANTAGES DU MONORAIL À GRANDE VITESSE



GRANDE CAPACITÉ

Le MGV accueille environ 60 passagers dans chacune de ses navettes et quelque **10 000 à 15 000 passagers par jour** sur la ligne Montréal-Québec... et cela, en plus de transporter de la **marchandise** grâce à des navettes cargo.



PROFITABLE

Le MGV est un moyen de transport collectif **rentable pour toute la société**. De sa conception à sa construction, la **création de milliers d'emplois** est assurée. Il est profitable pour les membres de la coop, les entreprises et la population.



ADAPTÉ

Les rails suspendus du MGV sont recouverts d'un **dôme de protection** sur toute leur longueur, empêchant ainsi la neige et le verglas de perturber la fréquence et la fiabilité du service.



FIABLE

L'utilisation de **navettes autonomes** permet d'adapter le service de transport en fonction de la demande afin d'assurer, en tout temps, un **service continu**.



ÉCOLOGIQUE

Le MGV est **propulsé par l'électricité**, une énergie propre et renouvelable qui provient des barrages hydroélectriques ou des éoliennes du Québec. Il contribue aussi à la **réduction des gaz à effet de serre**.



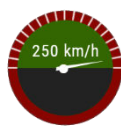
INTÉGRATEUR

Le MGV relie entre elles les principales régions du Québec : les grands centres urbains comme les régions moins densément peuplées. Le MGV **favorise l'intermodalité** en reliant l'ensemble des réseaux de transports collectifs locaux.



CONFORTABLE

Le MGV offre de nombreuses commodités conçues pour offrir une **expérience de transport** des plus confortables. Il est adapté aux personnes à mobilité réduite et comprend aussi une section *Confort Plus*.



PERFORMANT

Le MGV peut circuler à une **vitesse de 250km/h**. Il peut accélérer et décélérer rapidement grâce à des moteurs-roues électriques. Cette **motorisation compacte et puissante** est parfaitement compatible avec le principe de navettes autonomes.



SÉCURITAIRE

La **circulation en hauteur** élimine toute possibilité de collision avec des animaux sur la route ou d'autres véhicules. Le MGV se conformera à des normes de sécurité équivalentes à celles de l'industrie aéronautique.



LA COOP MGV, UNE COOP QUI APPARTIENT À TOUS SES MEMBRES

Fondée en 2013, la Coop MGV a pour but de développer la technologie du Monorail à Grande Vitesse et de créer de la richesse à l'avantage de ses membres et au profit du Québec. C'est une coopérative qui regroupe des **membres travailleurs**, des **membres de soutien** et des **membres entreprises**. Les valeurs qui la guident sont les suivantes : l'engagement, l'innovation, la pérennité, l'intégrité et la solidarité.

SUR LE TERRAIN

La Coop MGV déploie les efforts nécessaires afin de :

- ✓ développer le meilleur moyen de transport collectif interurbain qui soit;
- ✓ superviser la mise en place d'un réseau de MGV;
- ✓ commercialiser la technologie à travers le monde;
- ✓ favoriser la continuité des recherches dans le domaine;
- ✓ créer de la richesse pour le bénéfice de ses membres;
- ✓ jouer son rôle d'acteur social et économique en réinvestissant une proportion importante des profits dans l'innovation des technologies de transports au Québec.

NOTRE MISSION

Être le leader mondial du développement de **Monorails à Grande Vitesse** et rassembler les personnes autour de ce projet de société

7 bonnes raisons de devenir membre de la COOP MGV

1. Soutenir le projet MGV.
2. S'impliquer dans un projet de société à la fois social, rentable et écologique.
3. S'assurer que la propriété intellectuelle du MGV soit protégée.
4. Privilégier une entreprise structurée, durable et intègre.
5. Participer à la prise de décision de l'entreprise.
6. Contribuer à l'essor de l'économie régionale et locale.
7. Recevoir de l'information privilégiée concernant le projet.

Supportez le projet en devenant membre
Montez à bord avec nous :

www.mgv.coop/devenez-membre